AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (23)ItemJean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 29 octobre 1883

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 29 octobre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation2 p. (400r, 401v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 29 octobre 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51361

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>29 octobre 1883</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
Destinataire<u>Tinayre</u>, <u>Victoire</u> (1831-1895)
Lieu de destination42, boulevard Saint-Marcel, Paris

Description

RésuméGodin accuse réception des lettres de Victoire Tinayre des 25 et 28 octobre 1883 et de celle de Simon Deynaud. Il lui indique que celui-ci lui parle de la somme de 400 F pour devenir son secrétaire et non de la somme de 250 F pour être rédacteur du journal *Le Devoir*. Godin aurait voulu avoir le choix entre les deux fonctions. Il annonce à Tinayre qu'il envoie à Deynaud son livre *Le gouvernement...* en lui demandant ce qu'il pense des sujets sur lesquels son opinion diffère. À propos de mademoiselle Malveau : Godin demande à Tinayre de s'assurer de ses aptitudes à l'école maternelle. Il recommande à Tinayre de ne pas proposer aux candidat·es le logement en plus des appointements. Il lui transmet les compliments d'Émilie Dallet et de Marie Moret.

NotesLe 27 octobre 1883, Simon Deynaud écrit à Jean-Baptiste André Godin : il lui annonce que Victoire Tinayre l'a informé qu'il cherchait un secrétaire qui pourrait également s'occuper de la rédaction du journal *Le Devoir* ; il se présente à Godin en qualité de socialiste collectiviste et républicain, lui envoie une brochure dont il est l'auteur et lui propose de faire un essai pour 400 F par mois (Cnam, FG 17 (2) d : lettre de Simon Deynaud à Jean-Baptiste André Godin, 27 octobre 1883). Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Éducation, Emploi Personnes citées

- Dallet, Émilie (1843-1920)
- <u>Deynaud, Simon (1844-1914)</u>
- Malveau [madame]
- Moret, Marie (1840-1908)

Œuvres citées<u>Godin (Jean-Baptiste André)</u>, <u>Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action</u>, <u>Paris, Guillaumin</u>, <u>A. Ghio, 1883</u>. Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024 Juise Familietter

Ener chère Madame Cinagre, 28 et et aussi celle de Mo. Day mand. Ho me me parte que du prin de 400 grance nour de faire mon deche taine et non de celui de To prener pour jaire dule. much Le Genair. La conclusion derait pais faceto di j'avair la liberte d'ophres pour l'une ou d'autre de. Ces combinaisons. Car it's

hear que la premiere predente des despicultes. Consis que nous quissions, live ex mor, nous faire une openion à ce rujet, je lui envoie " mon Not Le goursmement, avec priere de me dire don Centiment sur les points ou il differe o openion and moi. - Grant à Me Malvian que a pratique dens l'ensei grewent superiser, comment bus hecommissey - rous l'ap-Telute aux cioses materiales. di elle la possede et que nous sories dien finer dur da valeur morale je suis their dispose a l'ucartible.

Moris it fait absolument einer des obligations contraises aux règles adminis. tratives ou Familistère. Me creez jamais à l'assocuation & obligation de donner le logament, ni rien en dehois des appointerrents. Charun chaises he san logit à sa come nance; hour saves que chaque chambre courte de s'a y france par mois inceptionnelle ment on french avair des Chambres mecublees en hayant un lover junplementaire. Co Chacun de faire ses com-Ditions de traitement en consequence et de prendre ensuite ce qu'il désire avoir. Cong compte fo rous prie de l'influence qu'en dehors des classes les personnes pouvent easter pour le been de l'association. Poscere les meilleures amities de Mesdames Doller at Marie et Croyed - moi vatre trus devous